Gouvernement du Québec

Décret 822-2016, 14 septembre 2016

CONCERNANT la nomination de monsieur Marc Alain comme juge de la cour municipale de la Ville de Montréal

IL EST ORDONNÉ, sur la recommandation de la ministre de la Justice :

QUE monsieur Marc Alain, juge de la cour municipale commune de Candiac, soit nommé en vertu des articles 32 et 38 de la Loi sur les cours municipales (chapitre C-72.01), durant bonne conduite, par commission sous le grand sceau, juge de la cour municipale de la Ville de Montréal, pour exercer les juridictions prévues par les articles 27, 28 et 29 de cette loi:

QUE cette nomination prenne effet à compter du 15 septembre 2016.

Le greffier du Conseil exécutif, JUAN ROBERTO IGLESIAS

65534

Gouvernement du Québec

Décret 823-2016, 14 septembre 2016

CONCERNANT la nomination de M° Céline Hétu à titre de sous-registraire adjointe du Québec

ATTENDU QU'en vertu du deuxième alinéa de l'article 7 de la Loi sur le ministère de la Justice (chapitre M-19), le gouvernement nomme notamment, parmi les fonctionnaires du ministère de la Justice, des sousregistraires adjoints;

IL EST ORDONNÉ, en conséquence, sur la recommandation de la ministre de la Justice :

QUE M° Céline Hétu, directrice des services de mission à la Direction des registres et de la certification du ministère de la Justice, soit nommée sous-registraire adjointe du Québec à compter des présentes.

Le greffier du Conseil exécutif, JUAN ROBERTO IGLESIAS

65535